



Association des Centres de Loisirs du Migennois

1 bis rue des Ecoles

89400 MIGENNES

Tél : 03.86.80.44.99

Mail : centre.loisirs.migennois@wanadoo.fr

Site internet : <http://aclm.free.fr>



Association des centres de loisirs du Migennois-ACLM

Mercredis Loisirs

pour les enfants de 3 à 10 ans de la CCAM

DOSSIER D'INSCRIPTION

~ Du mercredi 5 septembre au mercredi 19 décembre 2018 ~

Chers parents,

Cette rentrée 2018 apporte des nouveautés dans l'accueil des mercredis puisque tous les enfants des communes de la CCAM (hormis Laroche) n'ont plus d'école le mercredi.

Désormais trois centres de loisirs (*voir page suivante*) ouvrent leurs portes pour accueillir vos enfants le mercredi matin.

Ils seront ensuite acheminés en bus ou en mini-bus au centre de loisirs la pâture de Parny à Cheny pour y passer un après-midi ludique et éducatif.

Le matin, les équipes éducatives proposent à vos enfants des activités très diversifiées à l'intérieur comme à l'extérieur : *des activités manuelles et créatives, des ateliers de cuisine pour la confection du goûter des enfants, du chant et des jeux coopératifs ou sportifs...*

L'après-midi, les activités de plein air seront privilégiées : *Des parcours de motricité, des balades sensorielles sur les chemins de Cheny, des grands jeux au terrain d'aventure, de la pêche, de l'observation pleine nature, des parcours multicycles (vélo, pédalo, trottinette, roller).*

Les sorties du trimestre :

- Ateliers avec les personnes âgées de l'EHPAD, un mercredi par mois
- Visite culturelle au mois de novembre
- Mercredi 19 décembre : grand jeu à thème

Si vous souhaitez que vos enfants prennent une vraie pause dans la semaine en passant du bon temps avec leurs camarades, n'hésitez pas à les inscrire dès aujourd'hui !

Nous serons heureux de les accueillir tous les mercredis matins et/ou après-midi avec ou sans repas (*hors vacances scolaires*).

A très bientôt...

L'équipe des mercredis loisirs





LE BIEN-ETRE DE L'ENFANT

- La semaine scolaire de l'enfant étant fatigante, les animateurs sont vigilants à **respecter le rythme** de l'enfant. Si votre enfant souhaite faire **une sieste** l'après-midi, nous avons une salle à disposition avec le matériel nécessaire.
- La journée du mercredi étant un **temps de relâche** pour l'enfant, il doit pouvoir s'exprimer librement sous différentes formes et profiter des espaces que lui offrent les différents centres de loisirs.
- Le centre de loisirs la pâture de Parny se situant en pleine nature et possédant de grands espaces de verdure, les animateurs privilégient l'après-midi des **activités de plein-air**, sous diverses propositions.
- Des **temps d'échanges** sont organisés régulièrement permettant aux enfants de s'exprimer sur divers sujets dont les activités qu'ils souhaitent faire aux mercredis loisirs.

LE FONCTIONNEMENT DES MERCREDIS

L'accueil du matin sur 3 sites ouverts à tous les enfants de la CCAM

<i>Lieux</i>	<i>Adresses & tél.</i>	<i>Pour les enfants de</i>	<i>Horaires</i>
⇒ <u>Foyer de Charmoy</u>	Route de Lyon	Charmoy, Epineau	♦ De 7h15 à 12h00
⇒ <u>Centre de loisirs périscolaire de Cheny</u>	Rue de la paix ☎ 03.86.92.60.84	Bassou, Bonnard, Cheny et Chichery	♦ De 7h30 à 11h45
⇒ <u>Centre de loisirs périscolaire du Pot levé de Migennes</u>	Avenue de l'Europe ☎ 03.86.56.40.86	Migennes	♦ De 7h15 à 11h45

- ♦ Les parents accompagnent les enfants par leurs propres moyens au centre de loisirs le plus proche de leur commune. L'accueil est échelonné de **7h15** ou **7h30 à 10h00**.
- ♦ Activités éducatives diversifiées à partir de **10h00**.
- ♦ Si les enfants restent la journée, ils sont **transportés au centre aéré** pour prendre leur repas. Sinon ils sont **pris en charge par les parents au plus tard à 11h45** ou **12h00** selon l'accueil.



L'accueil du midi au centre aéré « pâture de Parny » à Cheny

- ♦ **Entre 11h30 à 12h30** : Les enfants sont pris en charge en transport collectif dans toutes les communes de la CCAM pour se rendre au centre de loisirs « La pâture de Parny » à Cheny (Horaires en dernière page).
- ♦ **De 12h30 à 13h30** : Les enfants déjeunent avec les animateurs dans la salle de restauration du centre de loisirs. Les repas sont préparés par une société extérieure (API restauration) puis réchauffés et servis par un personnel technique.

L'accueil de l'après-midi au centre aéré « pâture de Parny » à Cheny

- ♦ **De 13h30 à 14h00** : Les parents accompagnent les enfants par leurs propres moyens au centre de loisirs.
- ♦ **De 13h30 à 14h30** : Sieste pour les plus petits, pour les autres enfants, temps calme, jeux et activités libres.
- ♦ **De 14h30 à 17h00** : Activités éducatives diversifiées et goûter.
- ♦ **De 17h et 18h00** : Prise en charge des enfants par leurs parents au centre aéré ou départ échelonné des enfants par transport collectif.

LES TARIFS 2018*

Tarifs à la séance QF : Quotient Familial	SANS REPAS		AVEC REPAS	
	MATIN uniquement	APRES MIDI uniquement	REPAS + APRES MIDI	JOURNEE COMPLETE (matin+repas+après-midi)
QF CAF de 0 à 450 €	1.50 €	2.00 €	5.00 €	6.50 €
QF CAF de 451 à 700 €	1.60 €	3.00 €	7.10 €	8.70 €
QF CAF de 701 à 1000 €	2.10 €	4.25 €	10.50 €	12.60 €
QF CAF sup ou égal à 1001 €	2.80 €	5.85 €	12.00 €	14.80 €

* pour les enfants de moins de 6 ans, le coût famille peut être déductible des impôts (cf. code général des impôts-article 200 quater B)

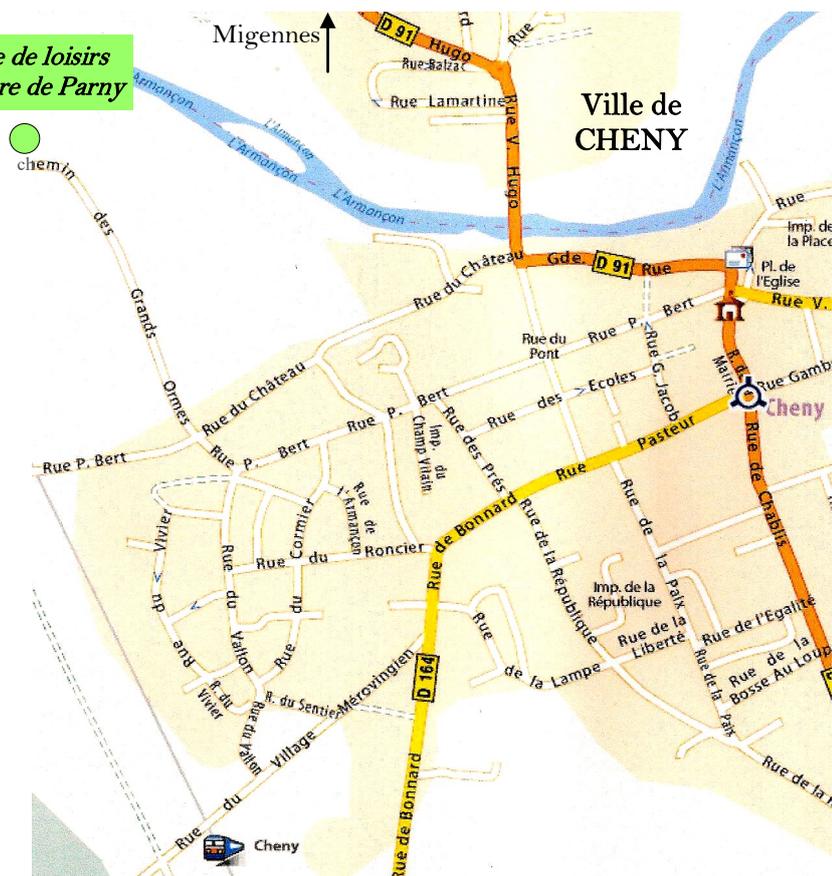
ACCUEIL DU MIDI ET DE L'APRES-MIDI & PLAN D'ACCES

ADRESSE

Centre de loisirs « La pâture de Parny »
Chemin des grands ormes 89400 Cheny
☎ 03.86.80.20.27



Centre de loisirs
La pâture de Parny



MODALITES D'INSCRIPTION ET DE PAIEMENT

- L'inscription se fait à l'aide d'un bulletin à remettre au bureau de l'association ou dans les centres de loisirs périscolaires.

↳ Le bulletin d'inscription est téléchargeable sur le site internet de l'ACLM :
<http://aclm.free.fr> rubrique **mercredis loisirs**

↳ Il est également disponible dans tous les centres de loisirs périscolaires ou au bureau de l'ACLM

- Les parents s'acquittent à l'inscription de leur carte annuelle d'adhésion à l'association (1€ par famille et par an) et du montant demandé pour le mois.

- La facturation est faite à l'inscription, à partir du planning de réservation trimestriel. Néanmoins les parents ont la possibilité de régler au mois.

- Les remboursements seront possibles si les séances sont décommandées au minimum une semaine à l'avance ou sur présentation d'un certificat médical.



POUR INSCRIRE MON ENFANT, JE DOIS :

- contacter l'ACLM pour connaître mon quotient familial
- remplir le bulletin d'inscription ci-joint
- remplir la fiche sanitaire et la fiche de renseignements (seulement si c'est une première inscription à l'ACLM)
- régler le montant dû **pour le mois** à venir, en fonction de mes prévisions
- bien préciser le mode de transport** qu'utilise mon enfant, en indiquant le numéro de bus ci-joint ou P pour Piéton
- apporter le tout au bureau de l'ACLM

TRANSPORT EN BUS & EN MINI-BUS



- Présent ou non à l'accueil du matin, votre enfant peut être transporté en bus au centre aéré pour prendre son repas, aux horaires indiqués ci-dessous.
- Dans le bus, un animateur assure sa sécurité jusqu'au centre de loisirs.
- A l'aller et au retour, le transport est effectué avec un grand car et deux mini-bus.



Nous avons effectué des changements de lieux ou d'horaires, merci d'en prendre note.

Arrêt BUS n°	LIEUX de ramassage des enfants	Horaires ALLER	Horaires RETOUR
1	<u>LAROCHE</u> : Parking -rue Jean Moulin	11h30	17h40
2	<u>MIGENNES</u> : Devant la <u>nouvelle école des Mignottes</u> -Parking Bus avenue des cosmonautes	11h30	18h00
3	<u>MIGENNES</u> : Devant le <u>centre de loisirs du Pot levé</u> - Avenue de l'Europe	11h40	17h50
4	<u>MIGENNES</u> : Devant le <u>centre de loisirs des Cités</u> - Rue Paul Verlaine	11h50	17h40
5	<u>CHICHERY</u> : Devant l'école - Rue du puits d'hiver	11h25	17h35
6	<u>BASSOU</u> : Devant l'école - Rue des soupirs	11h30	17h30
7	<u>BONNARD</u> : Devant l'école maternelle - Rue de la liberté	11h35	17h25
8	<u>CHARMOY</u> : Devant le foyer - Route de Lyon	11h45	17h25
9	<u>CHENY</u> : Devant le centre de loisirs périscolaire - Rue de la paix	12h00	17h30



BULLETIN D'INSCRIPTION - MERCREDIS LOISIRS

Prévisionnel de présence du **mercredi 5 septembre** au **mercredi 19 décembre 2018**

NOM DE FAMILLE DU RESPONSABLE :

ADRESSE :

NUMEROS DE TELEPHONE (Obligatoire)

Mère : Fixe : ___/___/___/___/___/___/ Portable : ___/___/___/___/___/___/ Travail : ___/___/___/___/___/___/

Père : Fixe : ___/___/___/___/___/___/ Portable : ___/___/___/___/___/___/ Travail : ___/___/___/___/___/___/

ADRESSE MAIL :@.....

NOM & PRENOM de l'enfant	Sexe	Age	Date de naissance	Arrêt de BUS ou PIETON	ECOLE et NOM de L'ENSEIGNANT
	<input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M			Bus n°.....départretour	
	<input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M			Bus n°.....départretour	

Cochez les dates ci-dessous, selon vos prévisions :

MERCREDIS	5/09	12/09	19/09	26/09	3/10	10/10	17/10	07/11	14/11	21/11	28/11	05/12	12/12	19/12
MATIN														
REPAS + APRES MIDI														
APRES MIDI uniquement														

AUTORISATIONS:

- J'autorise l'ACLM à utiliser l'image de mon enfant (*photos ou vidéo*): oui non
 J'autorise mon enfant à rentrer seul à la sortie du bus : oui non

↳ Sans précision de votre part, les enfants d'âge élémentaire sont autorisés à rentrer seuls à la sortie du bus.

J'ai déjà rempli la fiche de renseignements famille et la fiche sanitaire : oui non

Merci de noter **les changements** si vous avez eu les modifications suivantes : adresse, téléphone, particularités médicales...

Fait à, le Signature